



AUTORISATION DE SORTIR ACCOMPAGNE(E) DE L'ECOLE

Autorisation valable pour la durée de l'année scolaire 2022/2023

➤ Je soussigné (e) Madame / Monsieur
responsable légal de l'enfant, scolarisé à l'école
Sainte-Marie des Bourdonnais en classe de, autorise mon enfant
à quitter l'école à la fin des cours ou de l'étude et ce, **de manière habituelle**,
avec (**en plus des parents**) :

1)

4)

2)

5)

3)

6)

➤ Je signalerai à l'enseignant les **accompagnants exceptionnels** sur le cahier de
correspondance, le matin même.

Fait à, le

Signature des parents :

Important : Une seule autorisation possible par enfant.